

## → Message

30294057 512220709218 512

MME MENARD CAROLINE  
 44 QUARTIER D ARPAJAN  
 65670 MONLEON MAGNOAC

## → Contacts

-  Gérer votre compte sur internet  
[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)
-  **Service Clients**  
05 81 31 85 00  
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**  
05 81 91 35 00
-  TSA 20005  
64239 LESCAR CEDEX
-  **Accueil**  
Rue Gabastou 65190 TOURNAY  
Les mardi et jeudi de 9h à 12 h, de 14h à 17h

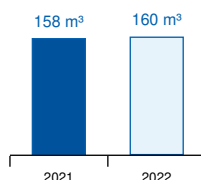
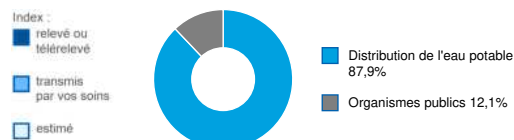
**Votre facture du 25 octobre 2022**

Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation est de **160 m<sup>3</sup>**

Montant prélevé le **09 novembre 2022 : 11,20 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	405,50
<b>SIAEP DES HAUTES VALLEES GERS BAÏSE</b>	
Organismes publics	55,70
<b>Total facture</b>	<b>461,20</b>
<b>Mensualités déjà prélevées</b>	<b>-450,00</b>
<b>Montant à prélever</b>	<b>11,20</b>

[détail au verso](#)
**Evolution de votre consommation**

**Répartition de votre facture**


**Conformément à votre demande**, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 09 novembre 2022 sur votre compte numéro XXXXX302072.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

**Vos informations de prélèvement SEPA :**

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050665415-002616397-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/12/2022	46,50 €
05/01/2023	46,50 €
03/02/2023	46,50 €
03/03/2023	46,50 €
05/04/2023	46,50 €
05/05/2023	46,50 €
05/06/2023	46,50 €
05/07/2023	46,50 €
04/08/2023	46,50 €
05/09/2023	46,50 €
<b>Total</b>	<b>465,00 €</b>

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
44 QUARTIER D ARPAJAN MONLEON MAGNOAC	160 m <sup>3</sup>	205940	015 mm	23/06/2021 530	28/06/2022 690	Relevé estimé

**Voire facture en détail**

	Périodes	Tranches en m <sup>3</sup>	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
<b>► Distribution de l'eau potable</b>					<b>384,36</b>		<b>405,50</b>
<b>Abonnement</b>					<b>107,48</b>		<b>113,39</b>
Part Syndicale	Année 2022				56,04	5,50	
Part SAUR	Année 2022				51,44	5,50	
<b>Consommation</b>					<b>276,88</b>		<b>292,11</b>
Part Syndicale	Année 2022		160	0,7059	112,94	5,50	
Part SAUR	Année 2022		160	0,8976	143,62	5,50	
Préservation des ressources en eau	Année 2022		160	0,1270	20,32	5,50	
<b>► Organismes publics</b>					<b>52,80</b>		<b>55,70</b>
<b>Consommation</b>					<b>52,80</b>		<b>55,70</b>
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	Année 2022		160	0,3300	52,80	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,17 € / m <sup>3</sup> soit 0,00217 € / litre				HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 24,04 €	<b>Total facture TTC : 461,20 €</b>	
				HT soumis à TVA : 437,16 €	TVA sur les débits : 24,04 €		

**→ Mieux comprendre la répartition de votre facture****→ Message****Part Intercommunale/Communale**

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

**Part SAUR**

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

**Part Organismes publics**

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

**Gérez directement  
votre compte en ligne sur**  
[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600  
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse [dpo@saur.com](mailto:dpo@saur.com) ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles ([www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) – Rubrique Données Personnelles).  
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

**Moyens de règlement**

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

**✓ Paiement par TIP**

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

**✓ Paiement par chèque**

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**✓ Paiement par prélèvement mensuel**

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

**✓ Paiement par Internet**

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

**✓ Paiement en espèces**

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.